

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20230907-117

		Service	Service Culturel
Matière	71.5	Finances locales - tarifs	
Objet	Abonnements saison culturelle 2023-2024		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de pouvoir du Maire ;

Décide,

Article 1 : D'appliquer les tarifs d'abonnements suivants pour la saison 2023-2024 du service culturel :

SAISON 2023-2024 Formules d'abonnements	Abonnement Complet 1 Ussel	Abonnement Complet 2 Hors Ussel	Abonnement A la Carte 1 Ussel	Abonnement A la Carte 2 Hors Ussel
	6 spectacles Tarif A 3 spectacles Tarif B		3 spectacles Tarif A 2 spectacles Tarif B	
Tarif Normal	114 €	132 €	62 €	75 €
Tarif Réduit*	84 €	96 €	47 €	53 €
Tarif Scolaire	45 €	54 €	25 €	30 €

(*) Le tarif réduit qui s'applique sur les abonnements concerne uniquement les étudiants, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi & le bénéficiaires du RSA, sur présentation d'un justificatif.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 7 septembre 2023



**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**

Christophe ARFEUILLÈRE